

L'ÉCHO D'AUVERGNE

COORDONNÉES MUNICIPALES P. 2

MOT DU MAIRE P. 3

LOISIRS & DÉVELOPPEMENT P. 4-8

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE P. 9

SERVICES AUX CITOYENS P. 10-11

FAMILLES & AÎNÉS P. 12

FADOQ P. 14-15

SERVICE INCENDIE P. 16

SERVICE D'URBANISME P. 17

AVIS PUBLICS P. 18-22

RÉCOLO P. 23



DIMANCHE 31 MAI

**DISTRIBUTION D'ARBRES
AUX CITOYENS SCA**

Page 5



**DÉFI
CITOYEN**

**"GRAND MÉNAGE
DU PRINTEMPS!"**

Page 4



**LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL SE TIENDRA
LE 11 MAI 2026 À 19 H 30, À LA SALLE COMMUNAUTAIRE
SITUÉE AU 80, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE**

HEURES D'OUVERTURE



BUREAUX MUNICIPAUX

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h
Vendredi : 8h à 12h

COMPTOIR POSTAL

Lundi : 8h à 12h et 13h à 16h
Mardi : 8h à 12h et 13h à 16h
Mercredi : 8h à 12h et 13h à 19h
Jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h
Vendredi : 8h à 12h
Samedi : 9h à 12h



COORDONNÉES MUNICIPALES

www.sca.quebec



RÉGIE PORTNEUVOISE
DE PROTECTION
INCENDIE

Régie Portneuvoise de Protection Incendie

194, route 138
Cap-Santé, QC G0A 1L0

418-285-1207

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi (8h à 16h)
Vendredi (8h à 12h)

POUR TOUTE URGENCE

**(24H/24H),
COMPOSEZ LE 911**

RÉSEAUX SOCIAUX

facebook.com/saintechristinedauvergne



BIBLIOTHÈQUE

Responsable :

Mme Sylvie Cossalter

biblio@sca.quebec

Téléphone : 418-329-3304 poste 107

HORAIRE RÉGULIER

Mercredi : 16 h à 19 h

Jeudi : 13 h à 16 h

Samedi : 9 h à 12 h

FADOQ JOIE DE VIVRE

Tel: 418-329-3304 poste 106

ste-christine-fadoq@hotmail.com

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Prenez note que pour un souci d'économie de papier, tous les documents relatifs aux séances publiques (procès-verbaux, vidéos des séances, règlements, etc.) du conseil municipal sont disponibles uniquement sur le site Internet de la Municipalité ou peuvent être fournis sur demande.

Les projets d'ordre du jour sont mis à disposition du public sur le site Internet le vendredi précédent chaque séance.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

2025-2029

Maire - M. Marc Ouellet.....418-261-1416
maire@sca.quebec

Siège # 1 - François Morin..... 514-779-1381
francoismster@gmail.com

Siège # 2 - Isabelle Plante.....581-984-0871
i.plante@live.ca

Siège # 3 - Richard Trempe.....418-569-8086
richard.trempe.arch@gmail.com

Siège # 4 - Sylvie Duchesneau.....418-329-1229
sylvied9@hotmail.com

Siège # 5 - Simon Trépanier..... 418-873-7004
sintrep79@outlook.com

Siège # 6 - Jean-François Lauzier..... 418-997-2845
jeanlauzier27@gmail.com



LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Directeur général et greffier-trésorier

Stéphane Genois.....direction@sca.quebec

Adjointe à la direction et assistante-greffière

Mélanie Bourgeois.....reception@sca.quebec

Trésorière adjointe (comptabilité/taxation)

Rosalie Perron.....tresorerie@sca.quebec

Directrice des Loisirs et Développement

Isabelle Genois.....loisirs@sca.quebec

Bibliothèque municipale

Sylvie Cossalter.....biblio@sca.quebec

Service de l'Urbanisme (règlementation/permis)

Marilyn Gingras.....urbanisme@sca.quebec

Adjointe à l'urbanisme

Annie Gignac.....adjointe.urbanisme@sca.quebec

Travaux publics/voirie

André Leblond.....travauxpublics@sca.quebec

Patrick Vinette.....voirie@sca.quebec

En cas d'urgence : 418-283-3304

Municipalité de SCA... "Naturellement vôtre!"



418-329-3304



Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Déjà six mois se sont écoulés depuis l'entrée en fonction du nouveau conseil municipal de Sainte-Christine-d'Auvergne. Cette période a été marquée par beaucoup d'écoute, de réflexion et d'actions concrètes, toujours dans le respect de l'intérêt collectif et du développement harmonieux de notre communauté.

Avec l'ensemble du conseil municipal et en collaboration étroite avec l'équipe municipale, nous avons revu certains fonctionnements, relancé des projets et amorcé plusieurs chantiers importants. Ce bilan se veut un exercice de transparence afin de vous informer des actions réalisées et des projets en cours.

Je remercie sincèrement les employés municipaux, les élus, les partenaires régionaux et vous, citoyennes et citoyens, pour votre collaboration et votre engagement. Ensemble, nous continuerons de bâtir un milieu de vie dynamique, humain et tourné vers l'avenir.

Bonne lecture!

Marc Ouellet
Maire de Sainte-Christine-d'Auvergne

BILAN DES SIX PREMIERS MOIS DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DE SCA

Administration et organisation

Dès son entrée en fonction, le nouveau maire a rencontré les employés municipaux afin de favoriser le dialogue et de partager la vision du nouveau conseil, renforçant ainsi la collaboration et un mode de travail axé sur la transparence et l'efficacité.

En collaboration avec la direction générale, certaines façons de faire ont été revues pour améliorer l'organisation du travail et le suivi des dossiers. Une nouvelle formule pour les séances du conseil a également été instaurée afin de favoriser une participation plus active des élus et des échanges plus accessibles avec les citoyens.

Enfin, des améliorations aux installations municipales, dont le bureau du maire et la salle du conseil, ont permis d'offrir des espaces plus fonctionnels et mieux adaptés à l'accueil du public.

Services municipaux

Afin d'assurer la continuité et la qualité des services, une nouvelle ressource a été embauchée à la bibliothèque municipale, permettant de maintenir les services et les activités offertes à la population.

En urbanisme, une réorganisation interne a mené à la nomination d'une adjointe à l'urbanisme afin de mieux structurer le service et d'assurer un suivi efficace des dossiers. Dans un souci de saine gestion, les tâches liées à l'embellissement sont désormais confiées à contrat.

De plus, une entente intermunicipale en urbanisme a été conclue avec la municipalité de Saint-Alban. Par cette entente, Sainte-Christine-d'Auvergne partage son expertise et certaines de ses ressources afin de soutenir la municipalité voisine, favorisant ainsi une collaboration efficace et une gestion harmonisée des dossiers d'urbanisme.

Loisirs, qualité de vie et infrastructures

Les activités appréciées par la population, telles que le camp de jour, le camp de la Relâche, le camp Pédago, les sessions de spinning et diverses activités communautaires, ont été maintenues afin d'offrir une programmation de loisirs accessible. Une entente avec la Ville de Saint-Raymond permet également aux citoyens de bénéficier du tarif résident pour les activités de loisirs.

Par ailleurs, des réflexions sont en cours concernant l'amélioration de certaines infrastructures municipales, dont le chalet sportif, la prise d'eau et les espaces nécessaires au camp de jour. Les travaux d'implantation de la tour de télécommunication ont également débuté, un projet majeur visant à améliorer la couverture cellulaire sur le territoire.

Développement du territoire

Deux projets majeurs de développement résidentiel sont en cours sur le territoire, l'un sur la rue Principale et l'autre dans le rang Saint-Georges. Des discussions se poursuivent avec les promoteurs afin d'assurer un développement harmonieux, incluant la planification d'un nouveau réseau électrique dans le secteur du rang Saint-Georges pour soutenir l'essor résidentiel et améliorer le milieu de vie.

Par ailleurs, un appel de services a été lancé pour le bâtiment situé au 75, rue Principale afin d'évaluer différents usages possibles et de développer un projet structurant répondant aux besoins de la communauté.

Engagement régional

Le maire représente activement Sainte-Christine-d'Auvergne à la table des maires de la MRC de Portneuf afin de faire valoir les priorités de la municipalité dans les décisions régionales.

La municipalité est également impliquée dans divers comités liés aux grands projets, au Plan de mise en valeur du développement intégré (PMDI) ainsi qu'à la Véloposte Jacques-Cartier/Portneuf, contribuant au développement et à la gouvernance d'initiatives d'envergure régionale.

Enfin, des rencontres mensuelles avec le service incendie de la REPM assurent un suivi constant en matière de sécurité publique et de qualité des services.

MARCHÉ AUX PUCES D'AUVERGNE

DIMANCHE 31 MAI 2026
DE 9H À 15H

Devant l'hôtel de ville

Arrivée des exposants à 8h

**RÉSERVEZ
VOTRE
PLACE!**

LOCATION DE TABLES

Non-résident : 20\$/table

Résident : 15\$/table

Foodtruck "Ketchup Moutarde"

Unité mobile 0-5 ans 9h à 11h

Don de compost

Ève Stastny au violon 9h à 11h



Distribution
d'arbres pour les
citoyens (SCA)

INFORMATION ET INSCRIPTION
ISABELLE GENOIS À LOISIRS@SCA.QUEBEC OU
418 329-3304

ANNULÉ EN CAS DE PLUIE



LOISIRS & DÉVELOPPEMENT SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

23 MAI 2026
DÈS 9H

On vous attend
dès 9h
au gazebo
derrière
l'hôtel de ville!



COCKTAIL ET COLLATIONS SERONT SERVIS APRÈS L'ÉVÉNEMENT.

Page 9



DÉFI CITOYEN "GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS! 5e édition

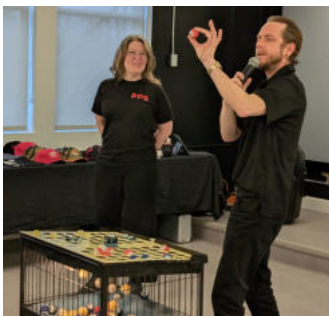


SOIRÉE DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES SCA

Dans le cadre de la **Semaine de l'action bénévole**, la municipalité a tenu à souligner l'engagement exceptionnel de ses précieux bénévoles en leur offrant une soirée toute spéciale.

C'est dans une ambiance conviviale et festive qu'un bingo animé leur a été proposé. Rires, complicité et bonne humeur étaient au rendez-vous tout au long de la soirée, témoignant de l'esprit rassembleur qui unit nos bénévoles. Ce moment de gratitude a permis de rappeler à quel point leur générosité, leur temps et leur implication font toute la différence dans notre communauté.

Un immense MERCI à chacune et chacun d'entre eux!



LOISIRS & DÉVELOPPEMENT

SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne



INVITATION AU SPECTACLE ANNUEL DE LA TROUPE JAZZ-LIN

Les municipalités de Sainte-Christine-d'Auvergne, Saint-Léonard-de-Portneuf et Rivière-à-Pierre ont le plaisir de vous inviter au spectacle "Showtime, une soirée au cinéma !", présenté par la troupe de danse Jazz-Lin qui se tiendra les 8 et 9 mai prochain à 19h30 à l'église de Saint-Léonard-de-Portneuf.

Ce spectacle promet d'être une soirée mémorable, remplie de créativité et de passion.

Les billets seront disponibles à la porte (argent comptant seulement). Ne manquez pas cette opportunité de soutenir nos jeunes artistes locaux et de passer une soirée agréable en bonne compagnie.

De plus, vous pourrez profiter de la vente de fleurs, de photos, de cônes de bonbons et de sucettes sur place.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble la beauté de la danse!



LOISIRS & DÉVELOPPEMENT SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

LES PAUSES DOUCEUR



Et si vous vous accordiez un petit répit pour participer à des ateliers remplis de douceur et de réflexions? Ce printemps, venez à la rencontre des intervenants de **l'organisme L'Arc-en-Ciel** qui viendront présenter de la théorie simple pour vous familiariser sur différents concepts liés à la santé mentale. De beaux moments d'échanges pour prendre soin de vous!

Salle communautaire,
80, rue Principale, Ste-Christine-d'Auvergne
13h30 à 15h30

Inscrivez vous directement à la réception
de L'Arc-en-Ciel au 418 285-3847 poste 221

<p>16 AVRIL BIENVEILLANCE</p>	<p>30 AVRIL CULTIVER SON BONHEUR</p>	<p>7 MAI LÂCHER-PRISE ET ACCEPTATION</p>	<p>21 MAI MIEUX VIVRE AVEC LA SOLITUDE</p>
<p>4 JUIN LA MOTIVATION</p>	<p>18 JUIN MIEUX VIVRE ENSEMBLE</p>	<p>L'Arc-en-Ciel Organisme communautaire en santé mentale de Portneuf</p>	

GAGNANTS DU CONCOURS DE DESSIN DE PÂQUES

Merci pour les plus de 50 dessins reçus! Devant l'enthousiasme, deux gagnants ont été choisis cette année.

Félicitations à Hugo et Anaève, qui remportent chacun du chocolat et une petite surprise!



Événement gratuit
et ouvert à tous!

L'occasion parfaite pour
découvrir :

- Des services diversifiés
- Des possibilités de bénévolat

Salon des organismes

de Portneuf

14 mai 2026 de
14h00 à 19h00
Centre multifonctionnel
Rolland-Dion
160 Pl. de l'Église, Saint-Raymond

Atelier de Cuir Cosmic

Gordonnerie équestre

Fabrication et réparation d'articles de cuir

Mathieu Néron.

Artisan Maroquinier et Bottier

25, rue Principale
Sainte-Christine-d'Auvergne

Tel. : 418 262-2287

mathieu.neron07@gmail.com

Atelier de Cuir Cosmic

Répit eau naturelle

Massothérapie

Lucie Bourbeau

Cell. : 819 690-5383
Mai. : 418 329-4913

luciebourbeau@yahoo.ca

LOISIRS & DÉVELOPPEMENT SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

COLLECTE DE CANETTES ET BOUTEILLES CONSIGNÉES

**SAMEDI 2 MAI 2026
À COMPTER DE 9H30**



Apportez vos canettes et bouteilles consignées au chalet sportif de 9h30 à 10h30 le 2 mai. On invite les citoyens des secteurs domaine alouette, les boisés de l'apéro et la rue principale à mettre leur collecte sur le bords de la route. Des *Draveurs* passeront les ramasser, soyez généreux!

**FINANCEMENT POUR LE CLUB DE SOCCER DES
DRAVEURS DE SAINT-RAYMOND ! MERCI !**



engagé
accessible
authentique

ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

VINCENT CARON

Député de Portneuf



Sylvie Chabot
couturière designer
confection réparation
418-329-5896

**Vitrierie
Grand Portneuf**

RBQ 5734-7023-01

ARTIK
PORTES ET FENÊTRES

Sur présentation
de ce
coupon

Verre - Miroir - Thermos - Porte - Fenêtre
Moustiquaire - Rampe d'aluminium
Douche en verre

418 987-8989

■ Vitrierie Grand Portneuf • isabelle@vitrieriegrandportneuf.com

285, Grand Ligne, Saint-Raymond (Québec) G3L 2Y4

10%
SUR
THERMOS

**Manon
Villeneuve**

Décoration intérieure et
présentation visuelle

Manouchkadeco

Spécialité: Décor thématique
418 456-0396

**Bédard Guilbault
a maintenant joint Mallette.**

110, rue Commerciale, Donnacona
1885, boul. Bona-Dussault, St-Marc-des-Carières
423A, rue St-Cyrille, St-Raymond

418 285-1234

mallette.ca

MALLETTE



HEURE DU CONTE

Samedi 16 mai à 10 h



L'HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale de Sainte-Christine-d'Auvergne invite les enfants à participer à l'Heure du conte, une activité ludique et éducative qui met la lecture à l'honneur.

Lors de cette rencontre, le livre *Le jardin de Jaco* sera raconté aux enfants. La lecture sera suivie d'une activité thématique en lien avec la plantation des semis, permettant aux jeunes participants de découvrir, de façon concrète et amusante, le monde du jardinage.

Cette activité vise à éveiller l'amour de la lecture, stimuler l'imaginaire et sensibiliser les enfants à la nature, tout en partageant un agréable moment en famille.

Activité destinée aux jeunes enfants, accompagnés de leurs parents. Pour inscription : loisirs@esca.quebec ou 418-329-3304 p.105

NOUVEL ARRIVAGE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE!

Un nouvel arrivage de livres est maintenant disponible à la bibliothèque municipale de Sainte-Christine-d'Auvergne !

Grâce à la rotation effectuée tous les quatre mois avec le Réseau Biblio CNCA, près de 240 nouveaux livres viennent tout juste enrichir nos rayons.

Romans, documentaires, livres jeunesse et nouveautés pour tous les goûts vous attendent. C'est le moment idéal de venir faire le plein de lectures !

N'hésitez pas à passer nous voir aux heures d'ouverture de la bibliothèque. (voir page 2)

NOUVELLE ACQUISITION COLLECTION SCA



Profitez de votre
**BIBLIOTHÈQUE
NUMÉRIQUE**
partout, tout le temps

GRATUIT
AVEC VOTRE
ABONNEMENT À
LA BIBLIOTHÈQUE



SERVICES AUX CITOYENS



Printemps 2026

Commande d'une trousse d'analyse à prix réduit pour l'eau de mon puits

Ce projet, en partenariat entre votre municipalité et la Capsa, vise à encourager les propriétaires à s'assurer qu'ils boivent de l'eau sans risque pour leur santé. En plus, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel offrant au minimum 30 % d'économie sur le prix régulier des analyses.

Trois options s'offrent à vous :

Analyse	Prix*
Microbiologique (bactérie atypique, coliforme totaux, e.coli, entérocoque)	73.69 \$ + tx
Microbiologique + Nitrites/Nitrates	108.58 \$ + tx
Microbiologique + Nitrites/Nitrates + 15 métaux (plomb, manganèse, etc.)	197.52 \$ + tx
Échantillon rejeté	18.30 \$ + tx

Comment participer ?

1. Commandez votre trousse auprès de votre municipalité avant le 29 mai 2026.
2. Une fois la commande reçue, récupérez votre trousse auprès de votre municipalité.
3. Effectuez votre test d'eau et retourner-le à l'hôtel de ville le **22 juin avant 9h30**.
4. Recevez vos résultats dans un délai de 1 à 4 semaines.

*Il est possible d'aller porter votre test directement au laboratoire Eurofins EnvironneX à vos frais, la date de votre choix, au maximum le 15 juillet 2026.

Commande d'une trousse d'analyse à prix réduit pour l'eau de mon puits

POUR COMMANDER VOTRE TROUSSE :



Pour information
www.capsa-org.com

418-337-1398 poste 1
analyse@capsa-org.com

SERVICES AUX CITOYENS

Navette Or 2026

Les mardis

13 janvier	7 juillet
10 février	11 août
10 mars	8 septembre
14 avril	6 octobre
12 mai	10 novembre
9 juin	8 décembre

Pour réserver votre place
418-337-3686

CTRP Ce billet est valide pour un transport par autobus. Non remboursable.
4,50\$

SABSA

Pop-Up Clinique

Le saviez-vous ? L'hépatite C :

- C'est une infection virale du foie
- Se transmet surtout par le sang : consommation, tatouage, sexe, bagarre ...
- Touche tout le monde
- N'a pas de symptôme, c'est une maladie silencieuse
- Se dépiste par un test sanguin et se guérit avec des médicaments

Viens te faire dépister pour prendre soin de ta santé

Services offerts :

- Test Hépatite C
- Test d'ITSS
- Prise en charge si tu as un test positif : suivi et médication

Avec une infirmière, un intervenant et un pair-aidant.

Au 213
rue notre Dame
Donnacona

Mercredi 22 avril
Mercredi 3 juin
Mercredi 12 août

11h à 13h

Arc-En-Ciel,
1334 Boulevard Bona Dussault
St-Marc

Mercredi 1 avril
Mercredi 5 août

11h à 13h

Arc-En-Ciel,
697 rue St Joseph
St-Raymond

Mardi 21 avril
Mardi 4 août

11h à 13h

Rejoins nous : 581-995-3954

Pour plus d'informations sur nos missions :
<https://www.sabsa.ca/fr/>



LE LIEN SOCIAL N'EST PAS QU'UNE BONNE IDÉE. C'EST UNE RÉALITÉ SCIENTIFIQUE.

Des liens plus forts.
Une meilleure santé mentale.



Association canadienne pour la santé mentale
Division du Québec
La santé mentale pour tous

semainesantementale.ca | Du 4 au 10 mai

FAMILLES & AÎNÉS

Un événement ouvert à tous :
Parents et enfants, couples, personnes seules, aînés.

La marche des générations

14 mai 2026

Départ de la marche : 13h00
* Rassemblement à partir de 12h45 *

Stationnement - Aréna de St-Raymond

Au programme :

- Période d'échauffement
 - Marche animée. Habillez-vous confortablement
 - Collations santé
 - Tirage de prix de participation
 - Une belle occasion de visiter le **Salon des organismes** au Centre multifonctionnel (voisin de l'aréna) qui ouvrira ses portes à partir de 14h.
- Beau temps, mauvais temps !**



Inscription demandée via le lien ou le code QR :

<https://forms.office.com/r/Lj5dhJdzRM>
ou encore au 418 873-4557, poste 21 ou à
info@cerfvolantdeportneuf.org



* Une initiative rendue possible grâce à la collaboration de
la Ville de St-Raymond, la Table 0 - 5 ans
et la Table de concertation des aînés de Portneuf



une naissance
"LIVRE"



...UN
ARBRE

DISTRIBUTION DES ARBRES DE NAISSANCE

Bébés inscrits avant
le 15 avril 2026

Dimanche 31 mai de 9h à 12h



Semaine québécoise des familles
11 au 17 mai 2026

**Porter plusieurs chapeaux,
c'est aussi ça,
la famille!**



AU CHALET EN BOIS ROND

VILLAGE TOURISTIQUE
NATURE ET PLEIN AIR

L'été s'en vient!

ESPACE PLEIN AIR • PLAGE • BAINNADE • EMBARICATIONS
PÊCHE • FATBIKES • CANI-RANDO • SENTIERS



**RÉSERVEZ
VOS ACTIVITÉS :**



TARIFS ACCÈS JOURNALIER

Adultes (13 ans et +) **14\$...**
3 à 12 ans **8\$...**

Prix des activités disponibles
sur notre site internet

325, RANG ST-JACQUES, STE-CHRISTINE-D'AUVERGNE • 418 329-1233 • auchaletenboisrond.com

Souper-Spectacle



En partenariat avec l'organisme *Sur la route des festivals*, les membres de la FADOQ sont invités à un souper-spectacle. Mario Paquet nous transportera dans son univers rétro!

Au menu: Suprême de poulet, patate au four, légumes variés, salade, café et dessert.

QUAND: Le samedi 2 mai à 17h
OÙ: À la salle municipale
TARIF: 40\$ (APPORTEZ VOTRE VIN)

INSCRIPTION REQUISE AVANT LE 20 AVRIL
WWW.FADOQ-SCA.ORG 418.329.3304 poste 106

Soirée de jeux



Quand: le vendredi 22 mai
OÙ: à la salle municipale
Horaire: de 19h à 22h

Apportez vos grignotines !

Aucune inscription requise.

Gratuit !

Enrika Bouchard
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

VENDRE - ACHETER Ou Investir

Courtier de confiance dans Portneuf et la région de Québec

(418) 561-3062

ebouchard.immobilier@gmail.com



viacapitale

Annexe 6B



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB FADOQ

Ste-Christine d'Auvergne

AVIS DE CONVOCATION

Le conseil d'administration vous invite à participer à l'assemblée générale annuelle de votre club FADOQ qui aura lieu :

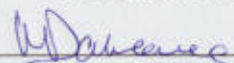
Date : Vendredi le 29 mai
Heure : 17 heures 30
Lieu : salle communautaire 80 rue Principale Ste-Christine d'Auvergne G0A 1A0

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue.
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale précédente.
5. Rapport des activités du club ou rapport de la présidence.
6. Présentation et dépôt du rapport financier se terminant le 30 avril
7. Nomination d'un vérificateur pour la prochaine année financière (2026-2027)
8. Ratification des actes du conseil d'administration. (2025-2026)
9. Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs de l'élection.
10. Lecture des mises en candidature.
11. Élection des administrateurs
- Nombre de postes à combler 2
12. Désignation des officiers du conseil d'administration.
13. Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration.
14. Mot du président élu.
15. Message du représentant de la FADOQ – RQCA
16. Autres sujets.
17. Levée de la séance.

Nous souhaitons votre participation en grand nombre à cette assemblée.

Les formulaires de mise en candidature sont disponibles auprès des soussignés.


Président (e)


Secrétaire

Tél. : 418-329-5896

Tél. : 418-329-5896

- Un goûter gratuit pour les membres suivra l'assemblée, ainsi qu'un prix
- Vous devrez confirmer votre présence au plus tard le 20 mai 2026

SERVICE DES INCENDIES

VISITES RÉSIDENTIELLES DE PRÉVENTION INCENDIE



TOTAL DES
INTERVENTIONS
À SCA :

7

EN DATE DU
31 MARS 2026

2 x Alarme incendie
1 x Assistance aux
ambulanciers
1 x Danger électrique
1 x Feu de cheminée
1 x Incendie de chalet
1 x Assistance incendie
industriel

VISITES PREVENTION RESIDENTIELLES 2026

Les visites de prévention résidentielles **débuteront prochainement** pour la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

Ces visites ont pour but de s'assurer que vos **équipements** de sécurité incendie soient **présents** et **fonctionnels**, mais aussi de vous **sensibiliser à la sécurité incendie**.

Soyez vigilants face aux compagnies itinérantes qui offrent l'inspection des extincteurs portatifs. La Régie Portneuvoise **ne mandate aucune compagnie** pour ce genre de service.

Nous ne faisons **aucune vente**;

Nous portons toujours l'**uniforme** du service;

Nous nous déplaçons en **camion incendie**.

En cas de doute, n'hésitez pas à leur demander une preuve d'identification.

Voici le secteur qui sera visité cette année :



NOUS JOINDRE

Régie Portneuvoise de Protection Incendie

194, route 138
Cap-Santé, QC G0A 1L0
418-285-1207

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi (8h à 16h)
Vendredi (8h à 12h)

**POUR TOUTE URGENCE
(24H/24H),
COMPOSEZ LE 911**



SERVICE D'URBANISME

ABRIS D'HIVER ET CLÔTURE À NEIGE : IL EST ENFIN TEMPS DE LES RETIRER!

La période hivernale est enfin terminée! Par l'occasion, nous vous rappelons qu'il est temps de retirer vos abris d'hiver (abri de toile, abri tempo, abri de porte d'entrée) ainsi que vos clôtures à neige.

En effet, ces constructions temporaires sont autorisées uniquement pour la période du 15 octobre d'une année au 1er mai de l'année suivante. Vous devez donc retirer vos abris d'hiver ainsi que vos clôtures à neige dès maintenant!



PERMIS DE CONSTRUCTION ET CERTIFICATS D'AUTORISATION

Vous prévoyez effectuer des travaux de construction au cours des prochains mois? C'est le temps de peaufiner votre projet! Notre service de l'urbanisme est là pour vous informer et vous aider dans l'élaboration de celui-ci. Dans tous les cas, **il est essentiel d'obtenir votre permis de construction ou votre certificat d'autorisation AVANT de débiter vos travaux.**

En raison des nombreuses demandes que nous recevons en cette période de l'année, et tel qu'il est prévu dans la réglementation d'urbanisme, il est primordial de prévoir un délai de réponse de 30 jours pour toute demande de permis ou certificat.

Pourquoi devez-vous obtenir un permis avant d'exécuter vos travaux?

La réglementation d'urbanisme édicte de nombreuses normes à respecter, selon le type de construction ou de travaux à réaliser. Lorsque vous demandez un permis de construction ou un certificat d'autorisation à la Municipalité, nous procédons à l'analyse de votre projet afin d'en vérifier la conformité. Le permis ou le certificat sera alors émis si la demande s'avère conforme à la réglementation applicable.

Mais attention! Il est primordial de fournir les informations exactes et précises à l'intérieur de votre demande de permis. Une demande erronée pourrait engendrer la réalisation de travaux ou constructions dérogatoires.

Lorsque des travaux sont réalisés sans permis ou sans respecter les conditions stipulées au permis, le propriétaire s'expose à recevoir un ou des constats d'infractions. De plus, le propriétaire sera généralement contraint de démolir une construction dérogatoire et une remise en état des lieux peut lui être exigée.

Finalement, lors de la vente d'un immeuble, un certificat de localisation sera généralement requis. Une construction non conforme y apparaissant pourrait vous faire perdre la vente de votre immeuble ou encore la retarder considérablement.

Il est donc essentiel d'obtenir votre permis ou certificat avant d'exécuter vos travaux, afin d'éviter de vous retrouver dans une fâcheuse position et de devoir défrayer des coûts inutiles!

Toute demande peut être acheminée par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@sca.quebec Il est également possible de communiquer avec l'inspectrice par téléphone au 418-329-3304 au poste 103.

Nous vous remercions pour votre collaboration!

AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-D'Auvergne
Province de Québec
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Christine d'Auvergne,

Avis public est, par les présentes, donné que le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté lors de sa séance tenue le 9 mars 2026 les règlements suivants :

- « Règlement numéro 306-26 modifiant le plan d'urbanisme numéro 182-14 afin d'attribuer de nouvelles affectations dans un secteur du périmètre urbain en vue de la réalisation d'un développement résidentiel »;
- « Règlement numéro 307-26 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin de créer les nouvelles zones Rb-1 et Rc-1 dans le périmètre urbain »;

Que ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi ;

Que lesdits règlements sont déposés au bureau de la Municipalité situé au 80, rue Principale Sainte-Christine-d'Auvergne, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, ainsi que sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.sca.quebec.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, CE 1^{er} MAI 2026.

Stéphane Genois
Directeur général et greffier-trésorier



FIER DISTRIBUTEUR DE POMPE FABRIQUÉE AU QUÉBEC



Mauricie
418 660-4751

info@groupepdgp.com

Québec
GROUPEDGP.COM

RBQ : 8335-7996-13



Vanessa Voyer
Pascal Dupont
propriétaires

Tél. : 418 337-2224
Télec. : 418 337-3217
Courriel : garageducoin@cite.net

704, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1L9

Remorquage
24 heures

Téléphone
remorquage : 418 873-5426



AVIS PUBLIC

Page 1 / 2

Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
Province de Québec
M.R.C. de Portneuf

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement numéro 309-26 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin d'ajouter des normes particulières applicables à la zone Rc-1

1. Objet du projet de règlement

Lors de son assemblée régulière tenue le 20 avril 2026, le conseil a adopté le second projet de règlement numéro 309-26 intitulé « Règlement numéro 309-26 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin d'ajouter des normes particulières applicables à la zone Rc-1 ». Ce second projet de règlement contient des dispositions visant à :

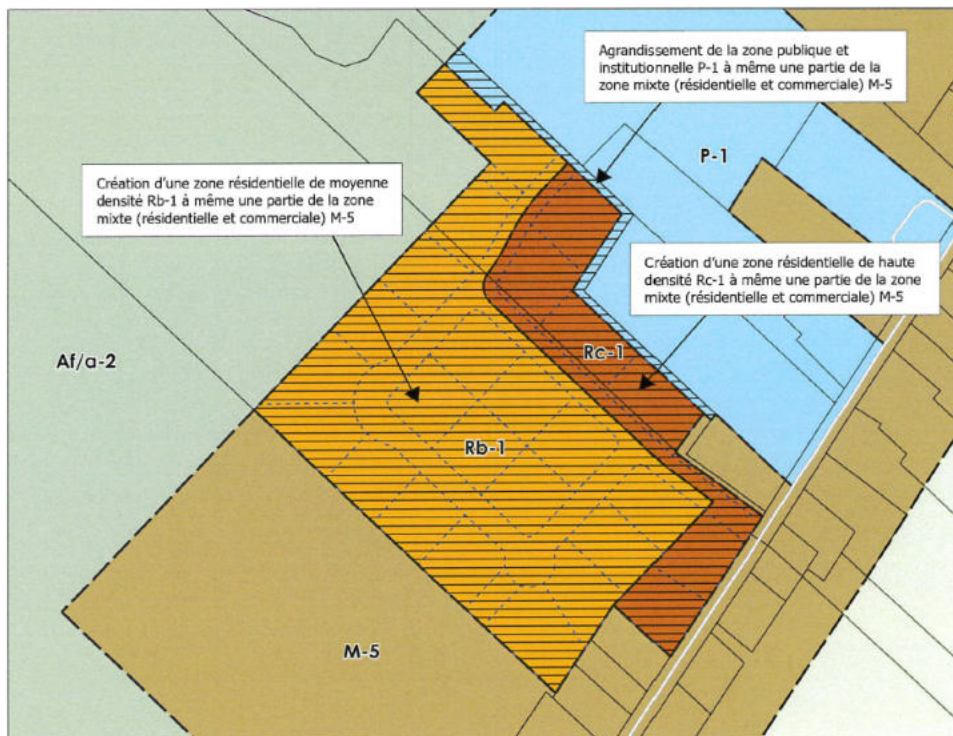
- Ajouter des normes particulières applicables à la zone résidentielle de haute densité Rc-1 concernant la construction d'escaliers extérieurs et l'installation de portes-patio coulissantes.

2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées (d'une zone visée et des zones contiguës à celle-ci) afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

- Une demande relative à la disposition visant régir les escaliers extérieurs dans la zone résidentielle de haute densité Rc-1 peut provenir de la zone Rc-1 et des zones contiguës à celle-ci, soit Rb-1, M-5 et P-1.

La zone Rb-1 ainsi que les zones contiguës à celle-ci sont illustrées sur le croquis ci-joint.



Ces dispositions sont réputées constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. Illustration des zones concernées par ce règlement

L'illustration détaillée des zones concernées par ce règlement ainsi que chacune des zones contiguës à celles-ci peut être consultée au bureau de la municipalité (sur rendez-vous) ainsi que sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.sca.quebec

AVIS PUBLIC

Page 2 / 2

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la Municipalité au plus tard le 9 mai 2026;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre-elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

5. Personnes intéressées

Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter (*prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et référendums*) dans les municipalités et qui, le 20 avril 2026, remplit l'une des deux conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec;
- être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1), situé dans le secteur concerné.

Une personne physique doit également, le 20 avril 2026, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Les modalités prévues aux articles 525 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités s'appliquent aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise.

6. Absence de demandes

Si le second projet de règlement ne fait l'objet d'aucune demande valide, un règlement pourra être adopté et celui-ci n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne, aux heures régulières de bureau soit du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 ainsi que le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00. Le second projet de règlement peut également être consulté sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.sca.quebec

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, CE 1er MAI 2026.


Stéphane Genois, directeur général
et greffier-trésorier



CLINIQUE SANTÉ-ACTIVE

- Physiothérapie
- Ergothérapie
- Massothérapie
- Psychoéducation
- Travail social
- Rééducation périnéale et pelvienne
- Conseiller d'orientation
- Ostéopathie
- Kinésiologie
- Nutritionniste
- Éducation spécialisée
- Centre de développement des capacités fonctionnelles

418 337-8086
cliniquesanteactive.com

200, boul. Cloutier, Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8 Téléc. : 418 337-8087



Les entreprises E.V.M.

Construction de qualité
et
Service personnalisé

Elia Vanzebroeck-Marcotte
819 664-8865
Entreprisesevm@outlook.com RBQ : 5859-8731-01



schumann energy



NORMAND POMERLEAU
Créateur de vêtements et d'articles promotionnels personnalisés
Fondateur - Schumann Energy

418-809-1115
schumann@schumannenergy.com
www.oniga.ca
www.schumannenergy.com

Créer pour élever votre ÉNERGIE



M²J
CLIMATISATION INC.



Mario Trottier
Frigoriste
Alexandre Massicotte
Maître électricien

www.m2jclimatisation.com
RBQ 5818-9887
418 284-4957
info@m2jclimatisation.com

AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 311-26

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne tiendra une **consultation publique le mardi 6 mai 2026, à 19 h**, à la salle du conseil située au 80, rue Principale, Sainte-Christine-d'Auvergne.

Cette consultation publique porte sur le projet de règlement numéro 311-26, intitulé :
« *Règlement numéro 311-26 décrétant une dépense et un emprunt de 100 000 \$ pour le versement d'une quote-part dans le projet de prolongement du réseau électrique du rang Saint-Georges* ».

Le projet de règlement vise à autoriser la Municipalité à verser une quote-part municipale maximale de 100 000 \$ dans le cadre du projet de prolongement du réseau électrique appartenant à Hydro-Québec dans le rang Saint-Georges. Cette participation financière municipale serait financée par un emprunt sur une période de 25 ans et remboursée par l'imposition d'une taxe spéciale de secteur aux immeubles desservis par le prolongement du réseau électrique.

Le projet de règlement a été adopté par le conseil municipal lors de la séance du 20 avril 2026.

Toute personne intéressée pourra, lors de la consultation publique, faire entendre ses observations relativement à ce projet de règlement.

Le projet de règlement détaillé peut être consulté sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://sca.quebec/> Toute personne peut également obtenir une copie de ce projet de règlement en communiquant avec nous au 418-329-3304 au poste 101 ou par courriel à l'adresse suivante : direction@sca.quebec.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 1er MAI 2026.


Stéphane Genois, directeur général
et greffier-trésorier



Arboriculture Pagé

Abattage, élagage, taille de haie,
souches, etc.

418-283-2083
Arboriculture.page@hotmail.com
www.arboriculturepage.com

François PAGÉ
Arboriculteur spécialiste


ÉLIZ BETH GÉNOIS
arpenteure-géomètre inc.

 418 337-7015

 elizabethgenois.com

AVIS PUBLIC



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PORTNEUF

AVIS PUBLIC

AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER

L'avis public s'adresse aux personnes et aux organismes sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de Portneuf.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la greffière-trésorière adjointe, Mme Cindy Beauchemin, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), à la salle Saint-Laurent de la MRC de Portneuf, au 185, route 138, à Cap-Santé, province de Québec, G0A 1L0, le jeudi **11 juin 2026, à 10 h**, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Conditions pour enchérir :

Personne physique : Pièce d'identité (nom, date de naissance et adresse résidentielle);
Mandat ou procuration (si elle représente une autre personne physique).

Personne morale : Pièce d'identité de la personne qui représente une personne morale;
Copie d'une pièce justificative l'autorisant à agir (résolution, mandat, procuration).

Mode de paiement : Le paiement doit être complet dès l'adjudication et être fait soit par argent comptant, mandat-poste, traite bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la MRC de Portneuf.

Les immeubles seront vendus tels qu'ils se trouvent présentement, sans aucune garantie légale, le tout aux risques et périls de l'acquéreur, avec servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter. Les immeubles vendus seront sujets au droit de retrait pendant une période d'un an qui suit le jour de l'adjudication, selon les articles 1057 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1). Conformément à l'article 1027 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), le présent avis est publié sur les territoires municipaux locaux où sont situés les immeubles annoncés en vente et dans un journal diffusé sur ces territoires, de même que transmis au bureau de la publicité foncière concerné.

Pour éviter la vente de votre immeuble, un paiement complet (taxes, intérêts, pénalité et frais) doit être fait directement à la MRC de Portneuf. Il vous appartient de vous informer auprès de la MRC du montant total dû à la date du paiement afin que le processus puisse être interrompu.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

Nom du propriétaire : Raymond Smienk **1 548,81 \$** ⁽¹⁾
Dernière adresse connue du propriétaire : 3, avenue du Bocage,
Sainte-Christine-d'Auvergne (Québec) G0A 1A0
Matricule : 2489-55-3039
Lot : 4 909 021
Cadastre : Cadastre du Québec

Désignation :

Un immeuble situé au 3, avenue du Bocage, dans la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, connu et désigné comme étant le lot numéro 4 909 021 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf.

¹ Le montant apparaissant à la liste comprend les taxes municipales et/ou scolaires, intérêts, pénalité ainsi que les frais de la MRC calculés au 22 avril 2026. Tous frais supplémentaires qui seront engagés subséquentement seront ajoutés au montant indiqué.

Pour information supplémentaire, veuillez contacter madame Véronique Lille au 418 285-3744, poste 108.

DONNÉ À CAP-SANTÉ, CE 22^e JOUR DU MOIS D'AVRIL DE L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX.

Cindy Beauchemin
Greffière-trésorière adjointe

SERVICE DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

DIRECTIVES



SERVICE OBLIGATOIRE EN VIGUEUR

La Régie assure le service de vidange des installations septiques une fois aux deux ans pour une résidence permanente et une fois aux quatre ans pour une résidence saisonnière, et ce, conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R.22).

Seuls les propriétaires concernés par la vidange de leur installation septique cette saison seront avisés par écrit par leur municipalité quelques semaines avant la date prévue de la vidange.

DEMANDE DE VIDANGE EN URGENCE

Les bureaux de Récolo sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 16 h .

Pour les urgences en dehors des heures d'ouverture, vous pouvez joindre :

- **POUR LES CITOYENS DES MUNICIPALITÉS DE** Deschambault-Grondines, Lac-Sergent, Portneuf, Rivière-à-Pierre, Saint-Alban, Saint-Casimir, Saint-Gilbert, Saint-Léonard-de-Portneuf, Saint-Marc-des-Carrières, Saint-Raymond, Saint-Ubalde, Saint-Thuribe et Sainte-Christine-d'Auvergne : **CONTACTEZ LE SERVICE D'APPEL TÉLÉPHONIQUE 1 888 801-9105**

SERVICE DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Matières problématiques

Lingette jetable Essuie-tout Produits sanitaires Huile et graisse

Papier hygiénique

UNE TOILETTE N'EST PAS UNE POUBELLE...
SEUL LE PAPIER HYGIÉNIQUE EST SÉCURITAIRE POUR VOTRE INSTALLATION SEPTIQUE.

COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE NEUVILLE
neuveville.ca

ÉCOCENTRE ST-ALBAN

ÉCOCENTRE ST-RAYMOND

NOUVEL HORAIRE

ATTENTION ! NOUVEL HORAIRE À COMPTER DU 14 AVRIL 2026

Mardi au vendredi : 8 h à 16 h 45
Samedi : 8 h à 16 h 45

CALENDRIER DES COLLECTES 2026

SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE

AVRIL 2026							MAI 2026						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4					1	2	
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
							31						

*** **PRIX COMPÉTITIF** ***
Service courtois et rapide



Service Conteneur Industriel

Métaux ferreux et non ferreux
Auto • Machinerie agricole et industriel

418 284-9672 • 418 268-3556

gravelferetmetauxinc@gmail.com

TÉL. : 418 876-2714
SANS FRAIS : 1 866 760-2714
RECOLO.CA

LA RÉGIE VERTE DEVIENT **RÉCOLO**

RÉVEILLEZ VOTRE INTÉRÊT POUR LE CELIAPP



Vous rêvez d'une première propriété?

Accumulez votre mise de fonds
et économisez de l'impôt.

Cotisez en ligne au
desjardins.com/celiapp

 **Desjardins**

Certaines conditions s'appliquent.